INTER ISOLATION

Société par actions simplifiée au capital de 47 500 euros

Siège social :
16 rue Paul Déroulède
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

RCS : 327 766 176 CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 39 798,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 39 798,47 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 376 885,46 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dates de clôture	***Revenus éligibles à l'abattement de 40%***		***Revenus non éligibles à l'abattement***
	Dividendes	***Autres revenus distribués***	
31/03/2024	Néant	Néant	Néant
31/03/2023	Néant	Néant	Néant
31/03/2022	Néant	Néant	380 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Louis MARQUES représentant de la
Société GROUPE MAGELLAN

Certifié conforme

PICLIN AUDIT

SAS au capital de 10 000€
Inscrite auprès de la cour d'appel de Rennes
799 316 047 000 23 RCS Saint Malo

54 chaussée du Sillon

B.P. 71
35406 SAINT MALO CEDEX

Tél : 02.99.56.05.91
Fax : 02.99.40.59.16

SAS INTER ISOLATION
SAS au capital de 47 500 €
Siège social : 16, rue Paul Déroulède
94 100 SAINT MAUR DES FOSSES

RCS CRETEIL 327 766 176

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/03/2025

PICLIN AUDIT

SAS au capital de 10 000€
Inscrite auprès de la cour d'appel de Rennes
799 316 047 000 23 RCS Saint Malo

54 chaussée du Sillon

B.P. 71
35406 SAINT MALO CEDEX

Tél : 02.99.56.05.91
Fax : 02.99.40.59.16

SAS INTER ISOLATION
SAS au capital de 47 500 €
Siège social : 16, rue Paul Déroulède
94 100 SAINT MAUR DES FOSSES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/03/2025

Aux Associés de la SAS INTER ISOLATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS INTER ISOLATION relatifs à l'exercice clos le 31/03/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS INTER ISOLATION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles, l'annexe des comptes annuels précise qu'un test de dépréciation est effectué sur les immobilisations incorporelles. Il en découle une absence de dépréciation des éléments incorporels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés à l'exception des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Nous ne pouvons donc pas attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MALO, le 12 septembre 2025

Le Commissaire aux comptes
PICLIN AUDIT, représenté par
Romain PICLIN

Bilan et compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	163 120,44		163 120,44	16,20	163 120,44	15,50
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	17 196,25	17 196,25				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 664,95	14 784,99	1 879,96	0,19	6 862,41	0,65
Autres immobilisations corporelles	44 290,22	37 834,66	6 455,56	0,64	23 837,58	2,26
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	22 977,00		22 977,00	2,28		
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	500,00		500,00	0,05	500,00	0,05
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	39 256,00		39 256,00	3,90	80 956,00	7,69
TOTAL (I)	***304 004,86***	***69 815,90***	***234 188,96***	23,26	***275 276,43***	26,15
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	6 410,11		6 410,11	0,64	24 241,28	2,30
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	383 346,61		383 346,61	38,07	498 652,89	47,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 385,98		5 385,98	0,53	1 577,51	0,15
. Personnel	1 742,38		1 742,38	0,17	1 820,04	0,17
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					84 212,00	8,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	45 876,86		45 876,86	4,56	129 819,80	12,33
. Autres	57 051,79		57 051,79	5,67		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 449,41	777,24	672,17	0,07	672,17	0,06
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	233 563,72		233 563,72	23,20	567,47	0,05
Charges constatées d'avance	38 635,00		38 635,00	3,84	35 732,22	3,39
TOTAL (II)	***773 461,86***	***777,24***	***772 684,62***	76,74	***777 295,38***	73,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 077 466,72***	***70 593,14***	***1 006 873,58***	100,00	***1 052 571,81***	100,00

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 47 500,00)	**47 500,00**	4,72	**47 500,00**	4,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 750,00	0,47	4 750,00	0,45
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	337 086,99	33,48	348 087,87	33,07
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***39 798,47***	3,95	***-11 000,88***	-1,04
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***429 135,46***	42,62	***389 336,99***	36,99
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			2 914,00	0,28
. Découverts, concours bancaires	854,62	0,08	98 275,76	9,34
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	99 282,20	9,86	7 005,05	0,67
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			16 000,00	1,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 979,07	31,98	291 394,81	27,68
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	72,37	0,01	4 039,79	0,38
. Organismes sociaux	15 517,84	1,54	43 328,17	4,12
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 564,00	2,04		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	89 273,45	8,87	188 684,02	17,93
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 584,22	0,36	4 933,22	0,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 561,25	1,25	6 660,00	0,63
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	14 049,10	1,40		
TOTAL(IV)	***577 738,12***	57,38	***663 234,82***	63,01
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 006 873,58***	100,00	***1 052 571,81***	100,00

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 304 271,08		1 304 271,08	100,00	2 599 898,85	100,00	-1 295 627	-49,82
Chiffres d'Affaires Nets	**1 304 271,08**		**1 304 271,08**	100,00	**2 599 898,85**	100,00	**-1 295 627**	-49,82
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			17 628,01	1,35	13 882,28	0,53	3 746	26,98
Autres produits			2 739,88	0,21	84,29	0,00	2 655	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***1 324 638,97***	101,56	***2 613 865,42***	100,54	***-1 289 227***	-49,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			191 097,82	14,65	415 498,72	15,98	-224 401	-54,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			17 831,17	1,37	9 174,62	0,35	8 657	94,38
Autres achats et charges externes			721 317,19	55,30	1 299 231,31	49,97	-577 914	-44,47
Impôts, taxes et versements assimilés			15 221,07	1,17	22 469,93	0,86	-7 248	-32,25
Salaires et traitements			220 712,07	16,92	498 864,81	19,19	-278 152	-55,75
Charges sociales			115 719,98	8,87	296 219,09	11,39	-180 500	-60,92
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 302,54	0,56	16 696,63	0,64	-9 394	-56,25
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			7 582,38	0,58	5 482,66	0,21	2 100	38,31
Total des charges d'exploitation (II)			***1 296 784,22***	99,43	***2 563 637,77***	98,61	***-1 266 853***	-49,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**27 854,75**	2,14	**50 227,65**	1,93	**-22 373**	-44,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			15,00	0,00	12,50	0,00	3	25,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***15,00***	0,00	***12,50***	0,00	***3***	25,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			13 810,58	1,06	22 020,99	0,85	-8 210	-37,27
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***13 810,58***	1,06	***22 020,99***	0,85	***-8 210***	-37,27
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-13 795,58**	-1,06	**-22 008,49**	-0,84	**8 213**	37,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**14 059,17**	1,08	**28 219,16**	1,09	**-14 160**	-50,17

CERTIFIE CONFORME À L'ORIGINAL

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 935,56	1,22	9 651,96	0,37	6 284	65,11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48 416,67	3,71			48 416	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***64 352,23***	4,93	***9 651,96***	0,37	***54 701***	566,79
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 987,00	0,23	46 860,00	1,80	-43 873	-93,62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 061,93	1,15			15 061	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***18 048,93***	1,38	***46 860,00***	1,80	***-28 812***	-61,48
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**46 303,30**	3,55	**-37 208,04**	-1,42	**83 511**	224,44
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	20 564,00	1,58	2 012,00	0,08	18 552	922,07
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 389 006,20***	106,50	***2 623 529,88***	100,91	***-1 234 523***	-47,05
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 349 207,73***	103,45	***2 634 530,76***	101,33	***-1 285 323***	-48,78
RÉSULTAT NET	**39 798,47** *Bénéfice*	3,05	**-11 000,88** *Perte*	-0,41	**50 798**	461,80
Dont Crédit-bail mobilier	23 340,16	1,79	40 346,44	1,55	-17 006	-42,14
Dont Crédit-bail immobilier						

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

INTER ISOLATION

Annexes

Annexes

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 006 873,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 39 798,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1/ Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles amortissables sont calculés suivant le mode linéaire ou dépressif en fonction de la durée de vie prévue ou à titre exceptionnel sur 1 an pour les logiciels.

La valorisation du fonds commercial fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Lorsque la valeur d'inventaire des autres immobilisations incorporelles est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2/ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

3/ Stocks de marchandises et approvisionnements :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4/ Evaluation des créances et méthodes de calcul des provisions :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances irrécouvrables quant à elles, sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

5 / Travaux en cours :

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Le résultat est constaté en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat). Ce pourcentage permet de mesurer de façon fiable, selon la nature, les travaux ou services exécutés et acceptés.

Par travaux et services exécutés et acceptés, il y a lieu d'entendre ceux qui peuvent être considérés comme entrant, avec une certitude raisonnable, dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat sont valorisés en fonction des coûts de ces derniers, coûts qui comprennent les consommations et les charges directes de production.
Les coûts liés à la sous-activité et les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, la perte globale probable est provisionnée, sous déduction des pertes éventuellement déjà comptabilisées.

6 / Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 163 120

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*163 120*		*163 120*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*163 120*		*163 120*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 304 005

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*165 123*		*2 002*	*163 120*
Immobilisations corporelles	*179 017*	*22 977*	*100 866*	*101 128*
Immobilisations financières	*81 456*	*800*	*42 500*	*39 756*
TOTAL	*425 596*	*23 777*	*145 368*	*304 005*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 69 816

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 002*		*2 002*	
Immobilisations corporelles	*148 317*	*7 303*	*85 804*	*69 816*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*150 319*	*7 303*	*87 806*	*69 816*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	*163 120*	*0*	*163 120*	*Non amortiss.*
Insta. agenct des constructions	*17 196*	*17 196*	*0*	*de 10 à 20 ans*
Matériels et outillages	*16 665*	*14 785*	*1 880*	*de 3 à 7 ans*
Insta. des agencmt divers	*27 523*	*24 537*	*2 986*	*de 5 à 10 ans*
Matériel de transport	*13 320*	*10 561*	*2 758*	*de 3 à 5 ans*
Mat bureau et informatique	*3 448*	*2 736*	*711*	*de 3 à 5 ans*
Acomptes sur commande immo	*22 977*	*0*	*22 977*	*Non amortiss.*
TOTAL	*264 249*	*69 816*	*194 433*	

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 571 295

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*39 256*		*39 256*
Actif circulant & charges d'avance	*532 039*	*532 039*	
TOTAL	*571 295*	*532 039*	*39 256*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 777

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	*777*				*777*
Total	*777*				*777*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 88 678

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*35 276*
Autres créances	*53 402*
Disponibilités	
TOTAL	*88 678*

3.6 - Charges constatées d'avance = 38 635

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 47 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*380*	*125,00*	*47 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*380*	*125,00*	*47 500*

4.2 - Etat des dettes = 577 738

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*855*	*855*		
Dettes financières diverses	*2 397*	*2 397*		
Fournisseurs	*321 979*	*321 979*		
Dettes fiscales & sociales	*129 012*	*129 012*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*109 446*	*109 446*		
Produits constatés d'avance	*14 049*	*14 049*		
TOTAL	*577 738*	*577 738*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 17 083

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*855*
Emprunts & dettes financières div.	*2 397*
Fournisseurs	*10 109*
Dettes fiscales & sociales	*3 722*
Autres dettes	
TOTAL	*17 083*

4.4 - Produits constatés d'avance = 14 049

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 304 271

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	*1 304 271*	*100,00 %*
TOTAL	*1 304 271*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*4 000*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*4 000*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	*7*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*7*	*0*

6.4 - Engagements donnés = 51 388

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	*51 388*
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	*51 388*

6.5 - Autres informations complémentaires

Néant

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			*97 365*	*97 365*
Montants de l'exercice			*22 754*	*22 754*
Sous-total			*120 119*	*120 119*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*9 409*	*9 409*
Entre 1 et 5 ans			*12 065*	*12 065*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*21 474*	*21 474*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*29 914*	*29 914*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*29 914*	*29 914*

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*171 507*	*171 507*

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 88 678

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	35 276
Clients - factures à établir(418100000)	35 276
Autres créances :	53 402
Aar(409800000)	53 402
TOTAL	88 678

8.2 - Charges constatées d'avance = 38 635

Charges constatées d'avance	Montant
Assurance d'avance(486020000)	32 446
Logiciel d'avance(486040000)	987
Location d'avance(486055000)	5 202
TOTAL	38 635

8.3 - Charges à payer = 17 083

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	855
Intérêts bancaires à payer(518600000)	855
Emprunts & dettes financières diverses :	2 397
Intérêts courus(458800000)	2 397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 109
Cac à payer(408160000)	9 600
Eau à payer(408190000)	77
Médecine à payer(408200000)	432
Dettes fiscales et sociales :	3 722
Org. sociaux - autres charges à payer(438600000)	635
Prov ta à payer(448610000)	249
Cfe et cvae à payer(448620000)	1 341
Taxe foncière à payer(448630000)	1 427
Tvts à payer(448640000)	70
TOTAL	17 083

8.4 - Produits constatés d'avance = 14 049

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constat?s d'avance(487000000)	14 049
TOTAL	14 049